

# Pédagogie Institutionnelle<sup>1</sup> et Pédagogie Nomade

Praticiens en Pédagogie Institutionnelle dans nos classes et/ou responsables de formation en Pédagogie Institutionnelle (formation initiale et continuée des enseignants), militants de mouvement pédagogiques, CGé (Changements pour l'Égalité) et CEEPI (Collectif Européen des Équipes de pédagogie Institutionnelle), nous avons suivi avec intérêt la création et l'évolution de Pédagogie Nomade, école alternative. Nous avons accueilli dans nos stages de formation - non sans débats ! - plusieurs membres de l'équipe enseignante. Malgré nos désaccords sur plusieurs options pédagogiques, nous ne sommes jamais intervenus publiquement à propos de Pédagogie Nomade.

Aujourd'hui, devant l'évolution actuelle, nous voudrions apporter notre soutien aux enseignants, aux élèves et aux parents qui ont choisi de poursuivre l'expérience à Gouvy avec l'accord de la Ministre Simonet, et à travers ce soutien, rappeler et affirmer quelques principes qui sont, pour nous, l'essence de la Pédagogie Institutionnelle et qui, de notre point de vue, nous différencient des options pédagogico-philosophiques de Pédagogie Nomade et de Périple en La Demeure<sup>2</sup>. Dans le texte qui suit, nous prenons position en faveur de principes qui, selon nous, n'ont pas été respectés et qui expliquent, une bonne part de ce qui se passe aujourd'hui. C'est aussi un appel à la vigilance pour tous les projets nouveaux.

## Entre expérimentations et filiations

Les mouvements pédagogiques<sup>3</sup>, depuis plus de 100 ans, bouillonnent d'innovations, d'audaces, d'inventions, de révoltes, ... C'est bien ce qui a fait leur incroyable dynamisme et ce qui a permis à des milliers de jeunes apprenants de même qu'à des centaines d'adultes enseignants de vivre debout. Ils ont apporté énormément à l'enseignement d'aujourd'hui, même si l'École en récupère plus les techniques que l'éthique et si de nombreux établissements et enseignants refusent les deux pour des raisons plus politiques que pédagogiques.

Chaque leçon est une page blanche, chaque année scolaire, une nouvelle expérience, chaque classe, une nouvelle aventure. Mais pas sans bagages. Pas sans ressources. Chaque innovation pédagogique dans les mouvements pédagogiques se nourrit des précédentes et est mise en patrimoine pour les suivantes. Prenez n'importe quelle géniale technique Freinet : la correspondance, ou le journal. A chaque fois dans une classe, c'est une création, un saut dans l'inconnu. Mais, pour notre part, pas sans relire ou consulter les ressources importantes laissées par tous les praticiens – chercheurs qui l'ont déjà pratiquée. Si le métier, l'acte pédagogique doit se ré-inventer à chaque leçon, la pédagogie, elle, ne se ré-invente pas en quelques années d'expérimentations. Soyons audacieux, mais modestes : des géants praticiens – chercheurs (Freinet, Makarenko, Korczak, Freire, Oury, Deligny, ...) nous ont précédés dans leurs classes et c'est leur faire injure que de vouloir tout réinventer.

## Entre instituant et institué

L'école traditionnelle comme institution est sclérosée et rien, ou si peu, n'y change fondamentalement. Il suffit de comparer sur les 50 dernières années l'organisation du temps et de l'espace scolaires. On est d'accord, l'institué domine et paralyse tout, l'instituant en est absent. L'acte-pouvoir<sup>4</sup> des acteurs de l'institution est faible et s'affaiblit de la force de l'institué.

Une bonne part de la Pédagogie Institutionnelle consiste donc à rendre de l'instituant aux acteurs de l'institution, à travailler pour que l'acte-pouvoir des uns n'affaiblisse pas celui des autres et surtout que les actes-pouvoirs individuels et collectifs ne cessent de croître. Et pour cela, il y faut

---

1 La pédagogie institutionnelle à laquelle nous nous référons ici est celle initiée par Fernand OURY dans la lignée du mouvement FREINET et de la psychothérapie institutionnelle de Jean OURY, Félix GUATTARI, ... tous nourris par Freud, Marx, Lacan, Bourdieu, Dolto, ... et tous les autres ...

2 Périple en la Demeure est l'association qui a initié et hébergé Pédagogie Nomade à Limerlé

3 Mouvements d'éducation populaire (Freinet), GFEN (Groupe Français d'Éducation Nouvelle et aujourd'hui, LIEN, Liaison Internationale d'Éducation Nouvelle), CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), CRAP (Cercles de Recherche et d'Action Pédagogique), CGé (Changements pour l'Égalité), MPI (Maintenant la Pédagogie Institutionnelle) et AVPI (Association Vers la Pédagogie Institutionnelle), ...

4 Concept de Gérard MENDEL, socio-psychanalyste, voir par exemple : <http://libertaire.free.fr/GMendel22.html>

une part d'institué, il y faut de la Loi<sup>5</sup> et des garants de la Loi.

Si, en analyse institutionnelle et en formation d'adultes à l'analyse institutionnelle et/ou à la pédagogie institutionnelle, on peut, dans un temps et un espace clairement définis, pratiquer une expérience dé-/re-structurante de vécu institutionnel sans institué (mais pas sans garants responsables de l'intégrité de chacun), ce n'est pas le cas pour une expérience pédagogique avec des jeunes sur le long terme, et, a fortiori, avec des jeunes fragilisés par des expériences de vie particulières. Et c'est aussi vrai pour les adultes entre eux que pour les adultes avec les jeunes. Sans Institué, pas de Loi et sans Loi, la barbarie, la sauvagerie, les violences institutionnelles inévitables.

La pédagogie Institutionnelle est donc toujours, pour nous, la recherche permanente de cet équilibre impossible entre Institué et Instituant et l'acceptation de cette barbarie qui est en nous et dont les institutions (et donc l'institué) nous protègent et protègent les autres. Cela exige un travail entre adultes (les EPIS en Pédagogie Institutionnelle) où chacun travaille son propre rapport à la Loi et au pouvoir et applique les outils de l'analyse institutionnelle et de l'analyse tout court, d'abord à lui-même plutôt qu'aux autres. Qu'est-ce qui me pousse à nuire aux autres, à me servir des autres, à m'aveugler, à confondre l'objet de la lutte avec mes stratégies de pouvoir, ... ? L'inconscient n'est jamais là où on l'attend et cela est vrai pour nous tous. C'est pourquoi nous avons besoin d'institutions<sup>6</sup>.

### **Entre déplacements et responsabilité**

Bien sûr qu'en Pédagogie Institutionnelle, le maître donc doit commencer par se démaître. Il doit cesser d'être l'enseignant, celui (sujet de l'action) qui enseigne, qui forme, qui élève les enseignés, les formés, les élèves (objets de l'action). Il doit cesser d'être le fort-mâteur, mais ce n'est pas pour rien, c'est pour devenir le responsable de la formation, le responsable des situations de formation. Il doit cesser d'être celui qui sait tout, celui qui a le monopole de la parole et de la transmission, celui par qui tout transite ; il doit devenir celui qui s'efface mais qui s'efface surtout derrière les situations d'apprentissage qu'il a mises en place ou contribué à mettre en place, celui qui tend à devenir inutile tout en restant indispensable.

Il doit se déplacer, de son bureau, de son estrade, de son tableau, pour occuper d'autres places, à un banc pour travailler seul, dans un sous-groupe d'élèves pour accompagner leur recherche, au sein du grand groupe pour un tour de paroles, au fond de la classe pour veiller à la qualité du dispositif mis en place, ... et pourquoi pas, dehors, parce que la classe est organisée et les élèves autonomes.

Mais ce déplacement entraîne aussi un déplacement de responsabilité, et non une annulation de responsabilité. Ce n'est pas parce que le maître se démet et se met en retrait qu'il n'est plus responsable et responsable particulier dans la classe. L'enseignant reste responsable, et responsable ultime, des apprentissages des élèves. C'est une responsabilité, qui, comme toutes les responsabilités, doit rendre des comptes, et pas seulement au sein d'un collectif autogéré. Cette nouvelle position de l'enseignant, comme organisateur, initiateur ou facilitateur des situations d'apprentissages et comme observateur des activités des élèves dans ces situations favorise une éthique professionnelle (plutôt qu'une morale éducative), pousse au soin, au souci des apprentissages de chacun, à la condition d'assumer pleinement cette responsabilité, une responsabilité qui ne permet pas l'égalité entre l'enseignant et l'apprenant.

En psychothérapie institutionnelle, le fait que le malade soit partie prenante, acteur, de son institution fait partie de la démarche thérapeutique, mais cela n'implique nullement la négation des statuts, une pseudo-égalité entre soignants et malades. Il en est de même de l'élève dans la démarche pédagogique. La pratique institutionnelle rejette la confusion, toutes les confusions, confusions de temps, de lieux, de statuts, c'est dans la distinction des temps, des lieux, des statuts, des fonctions, des rôles, ... que circule le Désir et c'est dans la confusion des mêmes choses par le gommage ou la négation démagogique des clivages que règne le bon plaisir et que s'origine la dérive sectaire.

---

5 au sens de la Pédagogie Institutionnelle, et se déclinant en trois grands principes symboliques, les interdits de l'inceste, du meurtre et du parasitage

6 Un groupe, c'est toujours comme un pot de confiture, si on le laisse comme ça, ça fermente ... (Jean Oury, cité de mémoire)

## **Entre Sujets et Loi**

Ce n'est qu'en reconnaissant à l'autre le droit et la possibilité de dire non, de refuser, que je le reconnais comme sujet. Le fondement de l'éducation tient évidemment dans cette injonction paradoxale : « sois libre ». Entre libération et contrainte l'émancipation du sujet que vise l'éducation à la liberté ne peut se réaliser sans – dans un même mouvement – mon renoncement à la maîtrise de l'autre et mon acceptation de la place de garant de la Loi à laquelle je me soumetts moi-même.

Le maître devra se démaître de ses rêves de toute-puissance sur l'autre afin de lui reconnaître le droit d'avoir « voix au chapitre » et pouvoir réel sur l'organisation de sa vie dans l'institution. Qui prétend mettre en œuvre la pédagogie institutionnelle ne peut faire l'économie du partage du pouvoir.

Là où se tente au jour le jour la pédagogie institutionnelle, la loi première - celle qui fonde l'existence du groupe et interdit la toute-puissance et ses dérivés imaginaires afin de tenter autant que faire se peut de « ne pas nuire », cette Loi s'affiche :

1. *Chacun est ici pour apprendre (ou enseigner). Chacun a le devoir de travailler pour apprendre et donc aussi, le droit de se tromper et de demander.*
2. *Chacun a droit au respect et a donc aussi le devoir de respecter les autres. Personne ne peut nuire à d'autres. Personne ne peut être offensé.*

Cette Loi est fondamentale et ne se négocie pas : elle est imposée et garantie par les responsables de la formation. Et ces responsables sont évidemment les premiers à s'y soumettre. Cette Loi imposée est la seule imposée : toutes les autres règles qui en dérivent sont à négocier et construire par le groupe et c'est aux responsables de formation d'être les garants de la Loi et des nouvelles règles qui en dérivent et qui sont décidées en commun.

Il n'y a donc pas de liberté à ne pas travailler. Cette part de la Loi humaine, l'obligation de participer au labeur commun, l'interdit du parasitage, peut apparaître réactionnaire à certains, mais nous l'assumons pleinement.

Cela ne signifie nullement le refus que certains humains, jeunes dans l'école, ... ne puissent être provisoirement dans l'incapacité de participer à ce travail commun et n'aient pas droit au soutien de la collectivité. Si, bien sûr, mais alors avec un statut provisoire reconnu et reconnu provisoirement, un statut qui donne des droits et devoirs particuliers. Et ce statut doit être nommé et annoncé, comme celui de « élève en danger » dans certaines classes institutionnelles par exemple.

## **Entre militance et bienveillance**

Être neutre, c'est neutraliser<sup>7</sup>. Et c'est bien ce que fait l'école traditionnelle. Elle neutralise toute position critique, toute opposition aux injustices du monde. A l'opposé, nos projets pédagogiques et donc politiques sont nécessairement engagés en faveur de plus de justice et de moins d'inégalités, de plus de dignité et de moins d'humiliations et de honte. Militants pédagogiques, nous installons dans nos classes des relations humaines et des rapports sociaux alternatifs, une culture d'émancipation et de coopération, une Loi qui libère<sup>8</sup>.

Sans renoncer à la force de notre projet militant, il nous semble important d'accepter et d'accueillir avec bienveillance non seulement les jeunes en demande de ce type de projets ou prêts à y entrer, mais également ceux pour qui cette culture d'émancipation constitue une menace identitaire, ceux qui, sans le vouloir et sans le savoir, et parfois même en le voulant, résistent à ce nouveau système éducatif, par loyauté à leur famille, à leur milieu. Les accueillir avec bienveillance signifie aussi installer des conditions de travail, des rapports sociaux dans la classe qui leur permettent d'apprendre et d'évoluer. Faire une école militante pour militants fils de militants permet sans doute d'affirmer sa pureté idéologique, mais induit aussi l'exclusion de tous ceux qui pensent encore différemment. Une école égalitaire, c'est aussi une école qui veille à ce que chacun puisse apprendre, même celui qui n'y arrive pas dans l'égalité. Une école égalitaire, c'est aussi une école qui veille à ce que chacun puisse enseigner, même celui qui pense l'égalité

---

7 Pierre Bourdieu

8 « Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui libère » Henri Lacordaire

différemment.

### **Entre résistance et participation**

L'éducation est politique. Elle ne peut faire l'impasse du projet social qu'elle génère : ou résistance ou participation à un monde injuste, il n'y a pas d'autre choix. Elle est pour nous résistance à toutes les formes de domination, d'abord dans la classe bien sûr, mais aussi au sein d'un système scolaire et social qui l'englobe.

Si l'installation de relations égalitaires dans la classe nous importe beaucoup, il nous semble aussi important de situer notre action pédagogique dans le contexte qui la génère. Qui souffre aujourd'hui objectivement<sup>9</sup> le plus des dominations sociales, économiques et culturelles ? Certainement pas les enfants de familles qui font le choix d'écoles alternatives. C'est pourquoi nous voulons inscrire notre action pédagogique (et forcément politique donc) dans des écoles banales, des écoles de tous les jours, avec difficulté et humilité, là où il nous semble que notre action est la plus socialement utile.

Participer à la création d'écoles nouvelles, alternatives, expérimentales est évidemment enthousiasmant. La démonstration qu'une autre école est possible et qu'il est possible qu'elle soit plus efficace et plus équitable est peut-être nécessaire. Mais dans un système scolaire organisé sous la forme d'un quasi-marché, une offre scolaire spécifique attirera nécessairement une demande scolaire spécifique. Il nous semble particulièrement paradoxal d'organiser une école alternative au nom de l'égalité pour permettre à des enfants de la classe moyenne supérieure de prendre plus de temps pour leur formation avec l'argent<sup>10</sup> des classes moyennes inférieures et populaires. Lors de la création de ces nouvelles écoles, il nous semble capital de tenir compte de ces effets de quasi-marché et de prévoir tous les moyens possibles, en sachant qu'ils seront nécessairement insuffisants, pour éviter de créer une niche pédagogique supplémentaire et pour tenter de favoriser la plus grande mixité sociale possible, ou plus modestement la moins grande ségrégation sociale possible.

### **Ni wonderbra, ni sans-culottes**

Nous voulons donc témoigner de notre soutien aux enseignants, aux élèves et aux parents qui ont choisi de poursuivre l'expérience à Gouvy et à la Ministre Simonet qui a proposé cette formule. De Limerlé à Gouvy, c'est bien un nouveau déplacement qui est tenté, un mouvement réfléchi, une impulsion critique. Nous leur souhaitons de ne renoncer en rien ni à la radicalité de leurs expérimentations, mais avec plus de filiations, ni à la place accordée à l'instituant, mais avec plus d'institué, ni à la dé-maîtrise, mais avec des responsabilités réaffirmées, ni à la liberté des sujets, mais en référence à une Loi forte et exigeante, ni à leur militance, mais avec plus de bienveillance, ni à la résistance, mais avec plus de participation.

Isabelle BERG, Jacques CORNET, Françoise DE BURGES, Noëlle DE SMET,  
Alain DESMARETS, Thérèse DIEZ, Raoul FONTAINE, Claudine KEFER,  
Irène LABORDE, Stéphane LAMBERT, Miguel LLOREDA, Michel STASZEWSKI,  
Éric VANDENBERG, Michèle VLEMINCKX, Pierre WAAUB,  
praticiens en classe et/ou responsables de formation en Pédagogie Institutionnelle

---

9 objectivement, par exemple, d'abord en termes d'échecs et d'exclusions scolaires, ou en termes d'accès à un logement de qualité ou à des soins de santé, étant entendu que la souffrance, nécessairement subjective, ne se mesure pas ...

10 via l'impôt et le financement des écoles